

PROCÈS VERBAL REUNION DU CCAS DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 À 18H00

Membres en exercice : 13

Présents :11

Votants : 13

L'an deux mil vingt-deux, le **lundi 7 novembre à 18 h 00**, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique PERINEL-ROUSSEL, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme Dominique PERINEL-ROUSSEL, Mme Roseline HANCE-SEICA, Mme Chantal BOILEAU-HANCE, Mme Danielle LEBLANC, Mme Annie SCHMITT, Mme Evelyne HUMBLLOT, Mme Martine RICHARD, Mme Jackie FESSLER, Mme Danielle THOUVENIN, M. Michel CAHEREC, Mme Evelyne BURTON.

Absents représentés : M. Cyril VIDOT donne pouvoir à Mme Danielle THOUVENIN, M. Denis COTTENY donne pouvoir à Mme Dominique PERINEL-ROUSSEL.

Absents excusés : néant

Quorum : 7

Mme Roseline HANCE-SEICA a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du dernier compte-rendu,
- 2 - Organisation d'un concert de gospel au profit du Téléthon le 02/12/2022,
- 3 - Affaires diverses :
 - Organisation des après-midi récréatifs des 26/11 et 10/12/2022,
 - Point sur l'opération « Mon sapin me ressemble »,
 - Repas du 29/01/2023 (organisation du repas, choix de l'animateur, du traiteur...),
- 4 - Questions diverses.

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion d'informations du 20/09/2022

Les membres du CCAS n'ont formulé aucune observation sur ce compte-rendu.

2 - Organisation d'un concert de Gospel au profit du Téléthon

Par délibération n° 9/2020 en date du 30/07/2020, les membres du CCAS ont donné leur accord pour l'organisation d'un concert de gospel au profit du Téléthon par le groupe « Gospel's family » ; concert qui a été reporté au 3/12/2021 par délibération n° 13/2020 en date du 14/10/2020 et qui n'a pas pu avoir lieu également en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Une nouvelle date a été fixée au vendredi 2/12/2022 aux conditions tarifaires de 2020 à savoir 150 €.

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DONNE SON ACCORD pour organiser cette manifestation et DIT que la dépense sera imputée au compte 6232 du Budget du CCAS.

Le choix est validé pour l'affiche. L'association la Bienfaitante est chargée de récolter les fonds.

3 - Affaires diverses

a) Récapitulatif de la délivrance des bons d'aide alimentaire et de carburant :

Aucun bon n'a été délivré depuis la dernière réunion d'information du CCAS qui s'est tenue le 20/09/2022.

b) Présentation de la coopération MONALISA par Mme Christine VUILLAUME, Animatrice :

Présentation par Mme VUILLAUME de Monalisa qui lutte contre l'isolement des personnes âgées > 60 ans qui met en relation la personne avec un bénévole.

Une opération « Mon sapin me ressemble » est actuellement menée sur le département des Vosges dont le but est d'atteindre, dans les 3 prochaines années, 507 sapins correspondant au nombre de communes vosgiennes. Actuellement, le nombre atteint est de 120 sapins. L'objectif de l'opération étant de créer un sapin avec des matériaux de récupération et surtout de créer du lien social.

c) Organisation des après-midi récréatifs des 26/11 et 10/12/2022

Après-midi du 26/11/2022 à la salle des fêtes :

Point sur l'organisation de l'après-midi du 26/11 à la salle des fêtes : la décoration est faite (reste à faire le pliage des serviettes), les nappes sont commandées. Rendez-vous est donné aux membres du CCAS le mercredi 16 novembre à 14h00 en Mairie pour la décoration du sapin « Mon sapin me ressemble (voir point d ci-dessous) » avec des cravates recyclées et pour le pliage des serviettes.

L'installation de la salle des fêtes est fixée au vendredi 25/11 à 15h30, le 26/11 rendez-vous à 13h30 et rangement à 18h00.

Après-midi du 10/12/2022 dans les EHPAD Saint Simon et Résidence du Pont du Gué :

Préciser les horaires de passage des groupes aux intervenants ainsi qu'aux EHPAD et répartition des membres dans les EHPAD.

Suite aux demandes de participation à l'opération locale « Mon sapin me ressemble » pour décorer la salle des fêtes pour le 26/11, les EHPAD ont demandé si les résidents pouvaient participer à cet après-midi. Les membres du CCAS sont d'accord (voir les termes de la délibération prise à l'époque).

d) Opération « Mon sapin me ressemble » :

L'opération MONALISA « Mon sapin me ressemble » a inspiré les membres du CCAS qui ont souhaité mettre en place une initiative locale afin de réaliser des sapins pour décorer la scène pour l'après-midi récréatif du 26.11.2022. Après consultation des services publics et associations liffoloises, 16 sapins ont été commandés et réalisés par l'AFPIA pour :

La crèche bisous-calins, les Galopins, l'école Maternelle, l'école de l'Orme, les EHPAD ST SIMON et Pont du Gué, le CCAS, le CMEJ, le club Patchwork (AJAL), Leschanges Liffolois, l'activité cours d'Anglais, le Gué Liffolois, l'ADCI (Photo Club), l'Amicale S. Pompiers, la JML et l'activité Qi Gong.

e) Repas du 29/01/2023 (organisation du repas, choix de l'animateur, du traiteur...) :

Examen des devis :

Traiteurs :

Restaurant du Pays de Jeanne : 23 € sans le service et 28 € + 4 € pour le fromage et la salade, et « 1.2.3. Traiteur » 26,50 € avec apéritif ou 25 € sans.

Animateurs :

Mickaël Animation (870 €), VAL'EVENTS (780 € TTC), TONY BRUSSE (290 € + 120 GUSO (environ) = 410 €)), JOUR J (587,36 €) et.

Les membres du CCAS retiennent :

- le devis « 1.2.3. Traiteur » à 25 € et choisissent le menu suivant : méli-mélo de la mer à la crème de langoustine – médaillon de filet mignon de porc entrelardé – profiterole glacée sauce chocolat tiède et pour l'animation Tony BRUSSE à 410 €.

Le repas ne sera pas proposé aux personnes domiciliées à l'extérieur de la commune.

3 - Questions diverses

Lecture des lettres de remerciements du collectif Refus de la misère en date du 28/10/2022 pour l'engagement du CCAS et d'Adavie pour l'attribution de la subvention de 250 €.

Faire un courrier de remerciement à l'AFPIA pour la réalisation des sapins en bois « Mon sapin me ressemble » accompagné d'un cadeau.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente déclare la séance du CCAS close à 19h30.

Procès-verbal approuvé et adopté par le Conseil d'Administration du CCAS lors de sa séance du

La Vice-Présidente,

La secrétaire de séance,